

N° 6 - OCTOBRE 1967 - 2^{me} ANNEE

50 CENT.

منبر الخدام الجزائري

MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS

EN PAGES 4 ET 5

•
200 SYNDICALISTES
DE FRANCE
ET D'ITALIE
AU RENDEZ-VOUS
DE MILAN



LA SEMAINE D'ACTION C.G.T./C.F.D.T.

**Des forces puissantes se
sont mises en mouvement**

Notre photo de la page une :
Assemblée des travailleurs de la Régie
Renault sur la Place Nationale à Boulogne-
Billancourt.

LA SEMAINE D'ACTION EST TERMINÉE LA LUTTE CONTINUE

La semaine revendicative organisée en commun par les confédérations C.G.T. et C.F.D.T., pour l'abrogation des ordonnances, notamment celles démantelant la Sécurité sociale, et pour les revendications, marquera une étape importante dans le développement de la lutte actuelle.

Les ordonnances prises par le gouvernement, et qui ont encore aggravé la situation économique et sociale, ont fait naître parmi les travailleurs un mécontentement profond, manifesté de nombreuses fois et dans de nombreux endroits depuis le retour des congés.

Mais il était indispensable que ce mécontentement s'exprime avec plus de force et d'une façon plus coordonnée. Avec la semaine d'action ce but a largement été atteint : des forces puissantes se sont mises en mouvement.

PARTOUT ÇA BOUGE...

En rassemblant pour des mêmes objectifs, des centaines de milliers

de travailleurs de toutes professions et de tous les départements, la semaine revendicative a donné à tous plus d'assurance, plus de confiance.

Les travailleurs algériens n'étaient pas parmi les derniers à participer, sous une forme ou sous une autre, à cette semaine d'action.

Avec leurs camarades français et immigrés de toutes nationalités, ils ont participé à des rassemblements, signé des pétitions, ils se sont rendus en délégations, ils ont fait grève et manifesté dans tout le pays.

...DANS LES INDUSTRIES

Toutes les professions étaient dans le coup !

Des ouvriers du bâtiment, des chantiers de Bordeaux, Marseille, Paris... aux travailleurs de la métallurgie, qui ont apporté une contribution de poids, comme ceux de Boulogne-Billancourt avec Renault, de Citroën, Paris XV^e et Nanterre, de Lyon avec Berliet... en passant par les « chimistes » d'Hutchinson à Montargis, de la Rhodiaca à Vaise... des ouvriers du textile du Nord et de l'Est ou comme ceux de la Cellophane à Bezons dans le Val d'Oise... aux sidérurgistes de Moselle et de Meurthe-et-Moselle.

LES DÉPARTEMENTS...

Pour manifester, comme au Mans, Bordeaux, Angers, Nantes, Billancourt, Lyon, dans la Seine, le Val de Marne, la Loire, la Seine Saint Denis... ils se sont retrouvés avec les travailleurs des transports, les ouvriers des cuirs et peaux, de l'alimentation, les travailleurs des services publics, de l'imprimerie, mais aussi avec les dockers, postiers, cheminots, des techniciens, des employés... donnant ainsi à la semaine d'action le caractère d'une impressionnante montée de la combativité.

LE GOUVERNEMENT MIS EN ACCUSATION...

Le 10 octobre aura été une des journées les plus marquantes de la semaine d'action.

Plus d'un millier de délégations larges, puissantes, porteuses de pétitions exprimant la volonté des travailleurs, se sont rendues à l'Assemblée Nationale où les députés avaient à se prononcer sur une motion de censure condamnant la politique antisociale du gouvernement.

Des milliers de lettres, de télégrammes, sont également venus soutenir l'action des parlementaires de gauche, dont les voix s'étaient jointes à celles des travailleurs.

...A LA PORTE DU PATRONAT

Les patrons sont les seuls bénéficiaires des ordonnances et autres mesures gouvernementales. Il était donc normal que les travailleurs se tournent résolument vers eux pour leur demander de compenser les pertes subies et en premier lieu d'augmenter les salaires.

Après les délégations aux directions d'entreprises, d'autres délégations parfois appuyées de manifestations se sont dirigées vers les chambres patronales pour exiger l'ouverture de véritables négociations sur les salaires, le plein emploi, les libertés syndicales.

OUVRIERS ET PAYSANS...

Victimes de la même politique gouvernementale qui profite exclusive-

ment à la grande industrie, à la grande propriété foncière, les travailleurs des villes et des campagnes se sont mutuellement épaulés au cours de manifestations communes dans plusieurs localités.

Ces actions communes peuvent être le prélude à un mouvement de grande envergure qui rassemblerait contre leurs exploiters communs les ouvriers et les petits et moyens paysans.

...L'UNITÉ EN PROGRÈS

L'unité elle aussi a marqué des points.

Dans de nombreux endroits, les syndicats ont corrigé, en bas, les défections du sommet de Force Ouvrière et de la Fédération de l'Éducation Nationale.

Bien que leurs centrales n'étaient « pas d'accord », de nombreux militants, des organisations entières de F.O. et de la F.E.N. ont approuvé l'initiative de la semaine d'action prise conjointement par la C.G.T. et la C.F.D.T.

Des appels communs C.G.T., C.F.D.T., F.O., F.E.N. eurent lieu dans de nombreuses entreprises, dans des villes entières, jusque sur le plan départemental. De quoi faire réfléchir ceux qui jusqu'ici refusent de voir que seule l'action unie peut faire fléchir l'obstination du gouvernement et du patronat.

La semaine d'action est terminée. Elle a connu un grand succès. Maintenant la lutte continue, des conditions nouvelles sont créées pour obtenir satisfaction.

Que se renforce encore davantage la solidarité, la fraternité et l'unité de lutte des travailleurs algériens avec leurs camarades de travail pour aller plus rapidement vers de nouveaux et grands succès.

CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE DANS L'HÉRAULT

pour les revendications et l'organisation
des travailleurs immigrés

DIMANCHE 19 NOVEMBRE, l'Union départementale de l'Hérault organise une Conférence départementale de la M.O.I. Les raisons de cette décision, il faut les voir dans l'orientation de la C.G.T. qui s'efforce de gagner à l'union et l'action les plus larges masses possibles, afin de faire échec à l'offensive antisociale du pouvoir gaulliste et imposer les revendications des travailleurs.

Dans cette optique, un des objectifs de la Conférence sera d'examiner l'activité des Organisations de la C.G.T. dans l'Hérault en direction des 28.000 travailleurs Immigrés qui représentent plus de 1/5 de la classe ouvrière.

Ces travailleurs que l'on retrouve dans la proportion de un sur deux dans le Bâtiment ou l'Agriculture, qu'ils soient Espagnols dans leur immense majorité ou Nord-Africains, voire Italiens ou Portugais, ont leur place à prendre dans l'activité syndicale, et dans le combat revendicatif, cela d'autant plus qu'ils sont parmi les plus exploités.

Ils n'ont pas d'ailleurs attendu la Conférence pour se manifester, dans l'Agriculture par exemple ils ont largement contribué à l'augmentation des salaires de 6 % qui vient d'être obtenu dans le Bâtiment, ils sont parmi les meilleurs militants, constituant et animant des syndicats d'entreprise, tels celui du Génie Civil de LENS à MONTPELLIER, dirigé par des camarades Espagnols et groupant 140 adhérents ; ils assurent des permanences régulières, telle celle des travailleurs algériens de MONTPELLIER qui accueille tous les SAMEDIS et DIMANCHES des dizaines de camarades.

La Conférence du 19 NOVEMBRE aura à connaître et à débattre de tous ces problèmes ; des expériences réalisées, elle en tirera de précieux enseignements pour améliorer encore l'activité des syndicats et des Unions Locales de la C.G.T. qui en assurant la défense des intérêts et l'organisation des travailleurs Immigrés créent des conditions plus favorables pour le succès des luttes revendicatives dans lesquelles travailleurs Français et Immigrés se retrouvent au coude-à-coude.

RENAULT BOULOGNE-BILLANCOURT

78,77 % DES VOIX A LA C.G.T.
88 ELUS DONT 11
TRAVAILLEURS IMMIGRÉS
aux élections de délégués
du personnel

Les élections de délégués du personnel viennent de se dérouler aux usines de Boulogne-Billancourt de la Régie Renault. La liste C.G.T. a remporté un grand succès, puisqu'avec 13.716 voix (+ 380) et 88 sièges (+ 2), elle atteint 78,77 % des voix

Une alliance contre nature

Ce n'est pas sans raison que le gouvernement a supprimé les élections à la Sécurité Sociale et doublé la représentation des patrons. Il donne au patronat de nouveaux moyens pour lui permettre de poursuivre, de l'intérieur, son entreprise de démolition.

Afin d'empêcher les représentants patronaux d'accéder aux directions des Caisses, la C.G.T. et la C.F.D.T. avaient proposé à « Force Ouvrière » de constituer le front commun des organisations syndicales.

Les dirigeants F.O. ont préféré s'entendre avec les patrons pour la répartition des postes de présidents et de vice-présidents.

(+ 1,33 %). C'est le meilleur pourcentage obtenu par la C.G.T. chez Renault à Billancourt depuis vingt ans.

Dans la plus grande entreprise de France, 11 travailleurs immigrés, de diverses nationalités, parmi lesquels 6 Algériens, 2 Espagnols, 1 Sénégalais, 2 Martiniquais, présentés sur la liste C.G.T. ont été élus délégués du personnel. Il n'y a d'ailleurs pas d'autres élus parmi les travailleurs immigrés en dehors de ceux présentés par la C.G.T.

Les travailleurs immigrés algériens comme leurs camarades français ont donc largement approuvé l'orientation de la C.G.T., tant dans sa condamnation de la politique économique et sociale du gouvernement, que dans la conduite des luttes.

Refuser ses voix aux militants ouvriers, qu'ils soient C.G.T. ou C.F.D.T., pour les apporter en bloc au grand patronat et accepter d'être les élus des patrons c'est là une bien mauvaise action contre les intérêts des travailleurs.

Cette alliance contre nature, qui ouvre la porte à de nouvelles atteintes aux droits des assurés sociaux, n'a pas été sans provoquer des remous, voire d'indignation parmi les militants F.O.

Les représentants de la C.G.T. prolongeront dans les Conseils d'administration la lutte qui s'amplifie dans tout le pays pour l'abrogation des ordonnances antisociales.

UNE TENTATIVE DE DIVISION MISE EN ÉCHEC

Sur un chantier du bâtiment
à Marseille

Espérant opposer les travailleurs français aux travailleurs italiens et en tirer le plus grand profit, la direction de l'entreprise B.T.A. avait imaginé de licencier 25 travailleurs français et les faire remplacer par des ouvriers italiens qu'elle employait sur un autre chantier. Pour l'entreprise il y avait là un triple objectif.

Il s'agissait en tout premier lieu d'éliminer de l'entreprise une équipe d'ouvriers qui avaient déjà, à plusieurs reprises, manifesté leur volonté d'obtenir certaines améliorations visant les conditions de travail et de salaire.

Par ailleurs, la direction visait à remplacer ces derniers par des travailleurs italiens à qui étaient faites des conditions extrêmement pénibles, du fait de l'isolement dans lequel ils étaient tenus.

Enfin la direction escomptait bien que les travailleurs français réagiraient non pas contre elle, mais contre leurs camarades italiens.

Loin de rendre responsables de leur situation les travailleurs italiens, les camarades français réagirent vigoureusement contre le patron en s'opposant par la grève à leur licenciement. De plus les travailleurs italiens, informés du rôle que leur patron voulait leur faire jouer, se solidarisèrent avec leurs camarades en se joignant à la lutte.

Le résultat, inattendu par la direction, fut rapide, aucun licenciement n'a eu lieu ; certaines revendications que soutenaient les travailleurs français furent satisfaites. Mais à cela il faut ajouter que les travailleurs italiens auxquels vinrent s'ajouter les Algériens et les Espagnols mirent en avant leurs propres revendications, celles-ci notamment sur : les indemnités de grands déplacements, les congés payés, les salaires, les conditions d'habitat.

La direction a dû admettre que des problèmes restaient à résoudre concernant les travailleurs immigrés.

La solution de ces problèmes réside maintenant dans la poursuite de l'action engagée dans l'union la plus étroite entre les travailleurs français et immigrés.

Le syndicat C.G.T. a organisé une réunion pour chacune des immigrations italienne, espagnole et algérienne.

1917-1967 CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA REVOLUTION D'OCTOBRE

La classe ouvrière et les peuples d'Union Soviétique, et avec eux, tous les travailleurs et hommes de progrès du monde, commémorent avec fierté le cinquantième anniversaire de la première révolution socialiste : la Grande Révolution Socialiste d'Octobre.

Avec elle, un changement qualitatif, un tournant décisif intervenait dans l'évolution de la société. Première révolution mettant fin à toute exploitation de l'homme par l'homme, elle traçait une ligne de démarcation très nette dans l'histoire universelle : le passage du capitalisme au socialisme. Elle donnait naissance à un Etat de type complètement nouveau, qui réalisait les espérances ébauchées par la commune de Paris, un Etat dirigé par les travailleurs, le premier Etat socialiste du monde.

La révolution d'octobre triomphante exprimait concrètement les aspirations et les idéaux du mouvement

ouvrier : la suppression de l'exploitation, l'avènement de la classe ouvrière au pouvoir.

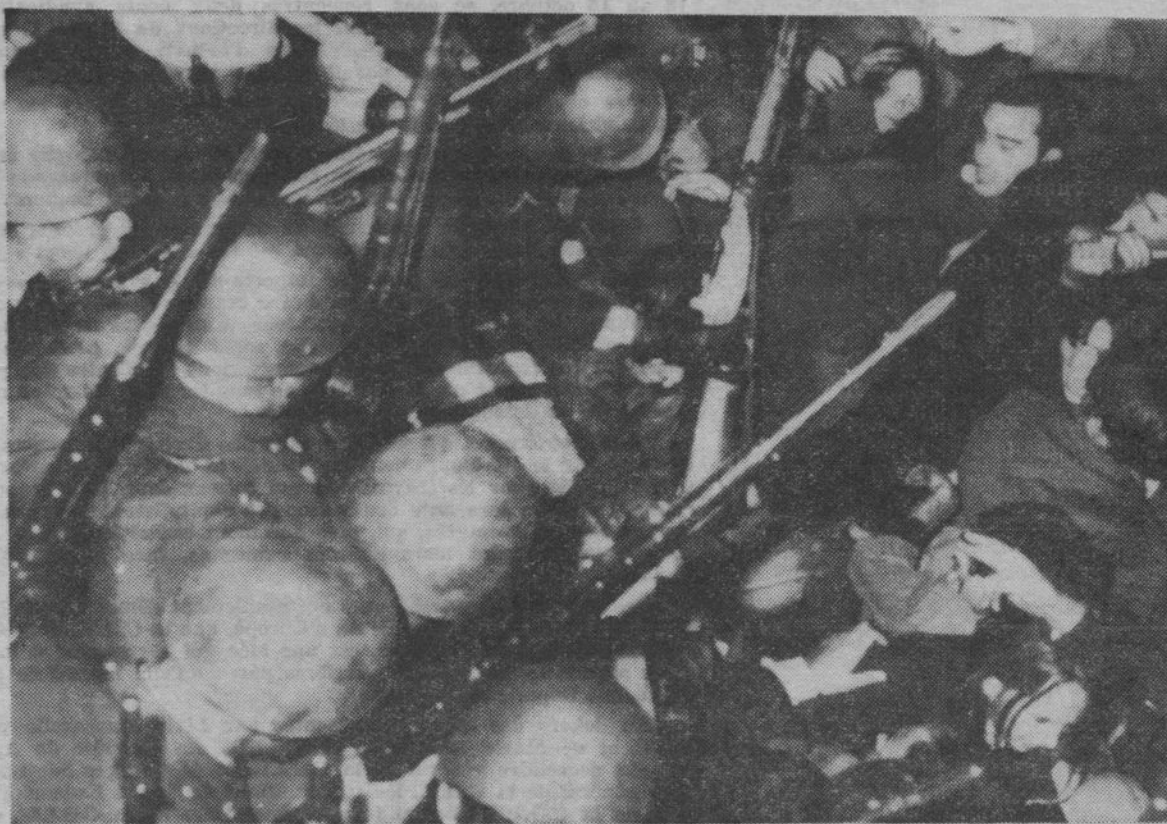
Dès les premiers jours, les syndicats et les travailleurs de tous les pays, pleinement conscients de l'immense dette de reconnaissance dont l'humanité, et en premier lieu la classe ouvrière, est redevable aux vainqueurs d'octobre, ont considéré la grande révolution socialiste comme leur patrimoine commun.

C'est la raison de l'engagement fervent des travailleurs de tous les pays aux côtés du jeune Etat socialiste, auquel ils apporteront leur solidarité combative au cours de l'intervention impérialiste contre la révolution d'octobre. Elle fut la cause du formidable essor révolutionnaire qui, à cette époque, souleva la classe ouvrière de divers pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique contre sa propre bourgeoisie.

Lorsque la bourgeoisie internationale leva la main sur la révolution socialiste, ses propres ouvriers la saisirent au poignet.

La vie a prouvé la logique et la justesse de l'engagement fervent de la classe ouvrière aux côtés de la Grande Révolution Socialiste. Le triomphe de la Révolution, la création de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et les succès du socialisme ont modifié au profit des peuples opprimés le rapport des forces à l'échelle internationale ; ils sont à la base des profondes transformations sociales qui ont changé la face du monde au cours de ces cinquantes années.

Les succès remportés, dans tous les domaines, par l'Union Soviétique au cours de ce demi-siècle mettent en lumière le rôle décisif de la classe ouvrière, classe qui porte en elle tout l'espoir d'un avenir de liberté, de paix et de bonheur pour l'humanité.



21 OCTOBRE: SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE VIETNAMIEN ET LES FORCES PACIFIQUES AMÉRICAINES

L'agression américaine au Vietnam s'aggrave de jour en jour, sans briser, malgré les souffrances qui lui sont imposées, l'héroïque résistance du peuple vietnamien et sa certitude de la victoire.

A l'escalade dans la guerre, s'opposent de plus en plus les forces ouvrières démocratiques et pacifiques y compris aux Etats-Unis.

La journée du 21 octobre a été l'occasion pour tous les travailleurs du monde de réaffirmer, avec une vigueur accrue, leur solidarité aux travailleurs et au peuple vietnamiens, leur sympathie et leur soutien aux forces progressistes américaines ainsi que leur condamnation de la politique du gouvernement des Etats-Unis.

Partout, en France, au cours de multiples manifestations, les travailleurs ont fait retentir l'exigence de la raison et de paix.

Notre photo : Manifestation à Washington

MILAN :

LE FRONT SYNDICAL UNI

des travailleurs d'Europe répond à un besoin impérieux

C'est à Milan, dans l'une des forteresses des monopoles, que du 13 au 15 octobre, se sont rencontrés deux cents syndicalistes de France et d'Italie, représentant les directions de la C.G.T. et de la C.G.I.L., les plus grandes fédérations d'industries, les organisations régionales et d'entreprises parmi les plus importantes des deux pays.

Des observateurs d'autres organisations syndicales européennes ont suivi les travaux de la Conférence.

La Fédération Syndicale Mondiale était représentée par une délégation importante conduite par son président, le camarade René Bitossi et son secrétaire général, le camarade Louis Saillant.

C'est la première rencontre de ce genre, le premier échange d'expériences d'une telle ampleur qui ait été organisé jusqu'à présent.

Au centre de cette initiative importante, il y avait la recherche des points communs susceptibles d'être retenus comme base d'action commune, non seulement pour renforcer la solidarité de combat de la classe ouvrière de France et d'Italie, mais au-delà, pour réaliser le front uni des travailleurs et des organisations syndicales des pays du Marché Commun, et plus largement de tous les pays d'Europe occidentale contre la domination des monopoles.

Cette conférence, qui ne manquera pas d'avoir d'heureuses conséquences sur le développement de l'unité et de l'action, présente un grand intérêt pour les travailleurs qui luttent dans leur propre pays contre l'emprise écrasante des monopoles capitalistes, mais aussi pour les travailleurs immigrés, qui, plus durement exploités, luttent à leurs côtés pour défendre leurs intérêts communs, face à un adversaire commun.

Les débats de ces trois jours ont amplement démontré que le front syndical commun des travailleurs d'Europe, que la C.G.T. et la C.G.I.L. veulent promouvoir ensemble, est une idée qui correspond à une profonde aspiration des masses ouvrières parce qu'elle répond de plus en plus à une impérieuse nécessité.

En dehors des rapports présentés par Livio Mascarello pour la C.G.T. et de Mario Dido pour la C.G.I.L., des discours de Agostino Novella, secrétaire général de la C.G.I.L. et de Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., les interventions de Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T. et Luciano Lama, secrétaire de la C.G.I.L., comme l'ensemble des interventions présentées ont montré une large identité de vue, quel que soit le problème évoqué : salaires, conditions et durée du travail, emploi, revendications particulières aux travailleurs immigrés et quelle que soit l'industrie considérée : métallurgie, bâtiment, chimie, textile, alimentation, etc...

La déclaration adoptée à l'unanimité par les participants souligne l'accord profond entre les militants des deux centrales sur la nécessité de contribuer au développement des contacts syndicaux au niveau des confédérations, des fédérations, mais aussi entre les syndicats des établissements ou des entreprises qui relèvent d'un même monopole au niveau international, pour permettre aux travailleurs d'élaborer et de défendre ensemble les revendications qui leur sont communes, de les faire triompher par delà les frontières.

Cette conférence permettra de prendre des initiatives qui ne manqueront pas de poser de nouveaux jalons dans la voie de l'unité d'action entre les travailleurs de France et d'Italie dans les entreprises et à tous les niveaux sur le chemin de l'unité et de l'entente entre tous les travailleurs et les organisations syndicales d'Europe occidentale pour mettre en échec la domination des monopoles et ouvrir à la classe ouvrière des perspectives de progrès décisifs et durables dans ses conditions d'existence.



R. Bitossi, L. Saillant, G. Séguy à la présidence.



La salle de la conférence

LIBERTÉS SYNDICALES

La naissance de sociétés capitalistes de type européen pose avec acuité la question du statut des représentants du personnel, de leurs droits afin que non seulement nulle atteinte soit portée à leurs prérogatives, mais qu'elles soient renforcées et étendues à tous les travailleurs immigrés.

L'adoption de positions communes aux différentes organisations syndicales, sur l'exercice et le contenu des libertés syndicales sera de nature à mettre en échec les visées des monopoles.

SÉCURITÉ SOCIALE

La Sécurité sociale est attaquée non seulement en France, mais les avantages chèrement acquis par les luttes des travailleurs sont remis en cause dans la plupart des pays du Marché Commun. Pour que la Sécurité sociale devienne effectivement un véritable service public, géré par les travailleurs, au profit des populations, l'action déjà engagée, dans chaque pays, par la classe ouvrière, contre la politique rétrograde du gouvernement et du patronat doit encore s'amplifier.



A. Novella, durant son discours.

DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE C.G.T. - C.G.I.L.

Du 13 au 15 octobre 1967, à Milan, à l'occasion de la Conférence organisée en commun par la C.G.T. et la C.G.I.L., plus de 200 dirigeants des Confédérations, des Fédérations, d'Unions Régionales et de grandes entreprises de France et d'Italie ont procédé à un large échange d'expériences et de vues sur la situation dans les deux pays, les luttes menées par les travailleurs et leurs objectifs dans le contexte européen de la situation économique et syndicale.

Cette confrontation, tout en tenant compte des réalités propres à chacun des deux pays, a permis de vérifier l'identité des intérêts à défendre et souligner l'importance des efforts communs déjà réalisés et à poursuivre dans le cadre de l'accord conclu entre les deux centrales.

La conférence a représenté un moment important de la recherche en commun des solutions syndicales

adaptées aux problèmes que les nouvelles réalités nationales et européennes posent aux travailleurs.

Elle a recherché les formes et les moyens capables de surmonter l'obstacle de la division entre les organisations syndicales des pays du Marché Commun et plus généralement de l'Europe Occidentale, pour donner plus d'efficacité aux actions syndicales dans chacun des pays intéressés et dans les organismes de la communauté fortement dominés par les intérêts des monopoles.

Les rapports présentés au nom de la C.G.I.L. et de la C.G.T. et les débats qui ont suivi, en confirmant et en enrichissant les analyses du comité permanent, représentent une contribution importante pour l'ensemble des organisations syndicales des deux centrales. Les indications, les propositions et les thèmes suggérés constituent matière d'étude, de travail et d'initiatives pour le comité

permanent, y compris au niveau du Marché Commun.

De la conférence est ressorti la volonté de multiplier les rencontres à l'échelon confédéral, des catégories professionnelles et des secteurs pour l'analyse et la recherche des solutions communes sur les différents problèmes (politique salariale, formation professionnelle, politique commune de la C.E.E., etc...).

Les progrès réalisés sur le terrain de l'unité en France et en Italie sollicitent une intervention cohérente de toutes les centrales syndicales pour réaliser cette unité au niveau du Marché Commun, dans la lutte contre les monopoles qui, au nom de la compétitivité accentuent l'exploitation des travailleurs.

Cela est également nécessaire pour imposer la reconnaissance de droits réels à tous les syndicats dans les organismes de la communauté. Cela exige la liquidation de toute forme

SALAIRES

Les travailleurs par leur action ont limité quelque peu la dégradation de leur niveau de vie. Mais les salaires restent notablement insuffisants. La situation s'est sérieusement aggravée ces derniers temps. Dans tous les pays d'Europe, c'est le même affrontement entre salariés et monopoles.

EMPLOI

La France compte actuellement plus de 420.000 chômeurs totaux. A ce nombre il convient d'ajouter les chômeurs non déclarés : jeunes, femmes et immigrés à la recherche d'un emploi, non inscrits aux fonds de chômage, mais qui cherchent du travail.

Le chômage s'accroît également en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, en Belgique et en Italie.

La communauté de lutte des travailleurs, quel que soit leur pays d'origine est indispensable pour sauvegarder l'emploi, apporter une solution valable aux problèmes de la formation, de la réadaptation, et du perfectionnement professionnel, pour imposer de véritables mesures d'hygiène et de sécurité sur le lieu du travail, afin d'améliorer les conditions de travail et d'existence.

DÉLÉGATIONS A LA CONFÉRENCE

- C.G.T. La délégation de la C.G.T. était conduite par Georges SEGUY, secrétaire général, accompagné des camarades : CAILLE, BERTELOOT, KRASUCKI, MASCARRELLO et HERNIO.
- C.G.I.L. Celle de la C.G.I.L. conduite par Agostino NOVELLA, secrétaire général, comprenait les camarades : DIDO, LAMA, MOSCA, SCHEDA et SCALIA.
- F.S.M. La Fédération Syndicale Mondiale était représentée par une délégation composée de son président ; le camarade RENATO BITOSSI, accompagné du camarade Louis SAILLANT, secrétaire général et des camarades CHLEBOUM, MAC WYNNIE, PODZERKO et ALLIAGA.

Les ordonnances anti-Sécurité sociale vont coûter 300 milliards d'anciens francs aux assurés sociaux. Jamais aucun gouvernement n'a porté un si grand coup en même temps à 34 millions d'assurés et d'ayants droit. La ponction opérée représente dix fois plus que la franchise de 3.000 AF sur les remboursements, qui fut appliquée en 1959 et retirée six mois plus tard sous la pression du mécontentement populaire.

Il s'agit d'une atteinte directe au pouvoir d'achat des travailleurs, qui se répercutera plus durement encore sur les conditions de vie des immigrés.

LES ORDONNANCES ANTI-SÉCURITÉ SOCIALE

Ces pages ont été réalisées avec le concours du service juridique de la « Vie Ouvrière ».

AVANT Les Ordonnances

APRÈS Les Ordonnances

Cotisations majorées

Le salarié de moins de 65 ans payait 6%. Il ne payait rien au-delà du plafond (actuellement 1.140 F par mois).

Le salarié de plus de 65 ans payait 2%.

Seuls les salaires et traitements supportaient les cotisations.

Les automobilistes ne payaient que leur prime d'assurance et la vignette auto (d'ailleurs détournée de sa destination).

Il paiera 6,5% jusqu'au plafond, puis 1% au-delà du plafond.

Il pourra être obligé de payer davantage.

Les pensions seront soumises également à cotisation.

Une cotisation supplémentaire frappera tous les propriétaires d'automobile, de vélomoteur, de mobyette.

Remboursement des soins réduit

Les honoraires des médecins, chirurgiens, dentistes, prothésistes, infirmiers, etc... conventionnés étaient remboursés à 80% (et parfois à 100%).

Pour des soins identiques, tous les assurés étaient remboursés d'une manière identique.

Le remboursement des soins était automatiquement fixé à 100% pour les pensionnés d'invalidité, les opérations importantes (à partir de l'appendicite), les accouchements, l'hospitalisation à compter du 31^e jour, les affections de longue durée, etc...

Les titulaires d'une rente accident du travail ayant deux tiers d'incapacité bénéficiaient, en cas de maladie, du remboursement automatique à 100%.

Ils ne seront remboursés qu'à 70% et parfois moins.

Cette garantie est supprimée.

Tous les textes sur les 100% automatiques sont abrogés.

Ce droit est supprimé.

Avance des frais

Des hôpitaux, cliniques, dispensaires, maisons de repos, mutuelles, etc..., évitaient aux assurés sociaux de faire l'avance des frais médicaux, dentaires, etc..., remboursables par la Sécurité sociale.

Tout « tiers payant » automatique est supprimé. Seuls des décrets pourront autoriser l'avance des frais par les établissements de soins, sous certaines conditions.

Pour tous les malades

Il suffisait de 60 heures de travail salarié dans les trois mois précédant la maladie pour ouvrir droit aux prestations maladies des six premiers mois.

Les indemnités journalières maladie étaient fixées par la loi à la moitié du gain journalier de base.

La feuille de maladie était valable dès lors que le pharmacien inscrivait le total de la facture.

Un assuré pouvait acheter un médicament avant de voir son médecin.

Cette possibilité est supprimée. Un décret va aggraver les conditions d'ouverture des droits.

Cette garantie est supprimée. La Caisse nationale ou le ministre peut diminuer le taux des indemnités journalières en fonction des résultats financiers.

Le pharmacien devra inscrire le prix de chaque médicament non seulement sur l'ordonnance, mais aussi sur la feuille de maladie. A défaut, aucun remboursement ne sera effectué.

Le médicament vendu provisoirement sans ordonnance ne sera plus remboursé.

AVANT Les Ordonnances

APRÈS Les Ordonnances

Accidents du trajet

Les accidents du trajet étaient indemnisés automatiquement comme accidents du travail, sauf si la Sécurité sociale apportait la preuve que les conditions du trajet n'étaient pas remplies.

La présomption en faveur de la victime est supprimée. C'est désormais l'assuré qui doit prouver que l'accident répond aux conditions légales du trajet. Si la preuve est impossible, aucune indemnisation n'aura lieu en accident du travail.

Allocations de salaire unique

Les jeunes ménages sans enfant avaient droit à l'allocation de salaire unique pendant les deux premières années du mariage.

Ce droit est supprimé. Seul est maintenu le droit éventuel à l'allocation-logement.

Allocations familiales

L'enfant à charge non salarié ou assimilé ouvrait droit aux allocations familiales pendant un an au-delà de l'obligation scolaire.

Les femmes seules qui ne travaillent pas avaient droit automatiquement aux prestations familiales à partir de deux enfants à charge.

Le gouvernement avait promis la suppression des abattements de zones.

Le délai d'un an est supprimé et remplacé par un délai de six mois seulement au-delà de l'obligation scolaire.

Ce droit automatique est abrogé. Un décret déterminera les catégories de personnes considérées comme se trouvant dans l'impossibilité de travailler.

Les abattements sont maintenus.

Familles en Algérie

Les prestations sociales et familiales sont celles du lieu de résidence.

Il n'y a rien de changé.

La démocratie bafouée

Tous les assurés sociaux de plus de dix-huit ans élisaient leurs administrateurs (la réélection était prévue pour fin 1967).

La C.G.T. avait 1.685 administrateurs (47,8% des salariés et 30,15% de l'ensemble).

Les élections sont supprimées purement et simplement. Les représentants sont désignés par l'Etat.

La C.G.T. n'a plus que 691 administrateurs (32,8% des salariés et 16,4% de l'ensemble).

Les patrons aux leviers de commande

Les patrons avaient moins du quart des membres des Conseils d'administration :

- Caisses régionales : 6 patrons sur 31.
- Caisses primaires (selon l'importance) : 4 patrons sur 22 ; 6 patrons sur 31 ; 9 patrons sur 43.
- Caisses vieillesse : 4 patrons sur 18.
- Caisses d'A.F. : 6 patrons sur 29.

Ils ont désormais 50% des sièges dans toutes les Caisses. L'état-major du grand patronat obtient donc autant de sièges que 15 millions d'assurés sociaux. Grâce à leur nombre, les patrons peuvent empêcher tout vote majoritaire de caractère social. Ils deviennent les maîtres réels de la Sécurité sociale dont les ressources proviennent exclusivement du travail salarié.

... nouvelles d'Algérie

من الجزائر

● 17.498 travailleurs algériens sont entrés en France en 1966, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente. Selon Alger, 61 % des immigrés sont des manœuvres; Constantine fournit le plus fort contingent avec 4.669, suivi d'Alger 3.821, Oran 1.776.

● L'institution du service militaire obligatoire en Algérie, dès l'année prochaine, a été annoncée par le colonel Boumedienne lors du discours prononcé à Alger à l'occasion du 13^{ème} anniversaire du 1^{er} novembre 1954.

● Pour protester contre le retard dans le paiement de leur bourse, les stagiaires du centre féminin de Birkhalem ont fait une grève de la faim.

● Des manifestations se seraient déroulées à Tebessa à la suite de la fermeture de l'usine de chaussures.

● Selon l'Agence « United Press » Mourad Lamoudi aurait été libéré. Il avait été arrêté en même temps que Hocine Zaouane, Bachir Hadj Ali et Mohamed Harbi.

et du monde...

من العالم

■ U.R.S.S.

Espace : "Vénus IV" Nouvel Exploit Soviétique

Dix ans après le lancement par l'U.R.S.S. du premier sputnik, au terme d'un voyage de 345 millions de kilomètres dans l'espace, un engin interplanétaire soviétique s'est posé en douceur sur la planète Vénus.

LES FELICITATIONS DE LA C.G.T.

Benoît Frachon, président de la C.G.T., a adressé ce message au Comité Central des Syndicats soviétiques :

« Au nom de la C.G.T., des travailleurs de France, je vous adresse ainsi qu'aux travailleurs et peuple soviétiques, leurs chaleureuses félicitations pour le magnifique exploit de « Vénus IV ». Nous saluons le nouveau et grandiose succès de la science soviétique comme une grande victoire de l'homme dans la conquête du cosmos qui, en ce cinquantième anniversaire de la Révolution d'Octobre, est un nouveau témoignage de la supériorité du socialisme ».

13^{ème} ANNIVERSAIRE DU 1^{er} NOVEMBRE 1954

TÉLÉGRAMME DE LA C. G. T. A L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS

بمناسبة عيد ذكرى الاستقلال نبعث لكم بتمنياتنا الأخوية
ونعرب عن تضامننا في مساعيكم وكفاحكم للزود عن الحقوق والرغائب
والمكاسب الاجتماعية من أجل الشغاليين وتشبيد الجزائر الجديدة
عن المكتب الجامعي للجامعة

العامة للشغل

هنري كرازيكي الكاتب

Occasion anniversaire indépendance vous adressons vœux fraternels et exprimons solidarité dans votre tâche et votre combat pour sauvegarder droits, revendications et conquêtes sociales travailleurs, et pour construction Algérie Nouvelle.

Pour le Bureau Confédéral de la C.G.T. :
H. KRASUCKI, Secrétaire.

● Le gouvernement algérien a institué le monopole d'Etat sur les transactions financières avec l'étranger.

● Le gouvernement algérien a protesté auprès des Etats-Unis à la suite de la violation des eaux territoriales algériennes par des navires de guerre américains.

● Les importations d'une valeur supérieure à 60 dinars devront faire l'objet d'un visa d'autorisation de la Banque Centrale d'Algérie. La réglementation a pour but de supprimer les importations inutiles ou abusives.

● L'Algérie a levé l'embargo sur les exportations de gaz vers la Grande-Bretagne (très important client) en revanche la nationalisation (avec indemnités) des sociétés américaines se poursuit.

● La Société française « Eclairage Public d'Algérie » spécialisée dans les réverbères a été placée sous le contrôle de l'Etat.

● Une expérience pilote vient d'être tentée à l'Ouzenza, important centre minier de l'Est Algérien, pour dessaler l'eau saumâtre par l'énergie solaire. La nouvelle station, dont le coût s'est élevé à 30.700 dinars, couvre une superficie de 400 m² et produit 2.400 litres d'eau par jour.

● L'affaire des « fonds du FLN » estimés à 60 millions de francs est à nouveau portée devant la justice, sur le plan civil cette fois. On se souvient que M. Kidder, assassiné depuis en Espagne, détenteur de ces fonds, les avait déposés dans une banque suisse, et refusé de les remettre au gouvernement d'Algérie.

■ U.S.A. — Le nombre d'Américains opposés à la guerre du Viet-Nam a presque doublé en deux ans, révèle un sondage.

46 % des personnes interrogées (1.885 dans 325 localités différentes) estiment que l'intervention américaine au Viet-Nam constitue une erreur, 44 % l'approuvent et 10 % n'ont pas d'opinion.

En août 1965, un sondage avait donné 61 % en faveur de l'intervention, 24 % d'opposants et 15 % sans opinion.

■ SYRIE. — Une délégation de la Fédération Syndicale Mondiale, conduite par le camarade P. Gensous, secrétaire général adjoint, et composée des camarades V. Podzerko, secrétaire, Ali El Javaheri et O. Zagladin, s'est rendue en Syrie, pour transmettre l'aide matérielle de la F.S.M. (50 tentes de 10 personnes, des draps et des couvertures) aux victimes de l'agression impérialiste et exprimer en même temps la solidarité de la F.S.M. et de ses organisations aux travailleurs et au peuple de ce pays.

■ SUD-VIETNAM. — En plein centre de Saïgon, les patriotes ont bombardé au mortier les jardins du palais gouvernemental, au moment où l'ambassadeur amé-

ricain Humphrey patronait l'investiture du général Thien comme président fan-touche du Sud-Vietnam.

De juillet à septembre, les forces de l'Armée populaire de libération du Sud-Vietnam ont mis hors de combat 82.000 militaires ennemis dont 35.000 soldats U.S.

■ NORD-VIETNAM.

AGIR ENERGIQUEMENT POUR METTRE UN TERME A L'AGRESSION AMERICAINE

Depuis le 24 octobre 1967, le gouvernement des Etats-Unis a lancé des raids aériens continuels contre Hanoï, utilisant des bombes de différents types et des fusées, les avions américains se sont acharnés sur la ville et, fait particulièrement barbare, ont attaqué des rues les plus peuplées avec des bombes à billes. En quelques jours, les bombardements ont fait plus de 200 morts et blessés parmi la population civile. Plus de 150 maisons ont été incendiées ou détruites.

■ ESPAGNE. — Cinq usines métallurgiques de Madrid occupant environ 10.000

ouvriers ont connu le 24 octobre une agitation peu coutumière. En effet, pour protester contre l'arrestation de leurs représentants syndicaux, les métallos ont fait grève pendant une demi-heure.

A nouveau, le 27 octobre, des manifestations et grèves se sont déroulées dans les principaux centres industriels à l'appel des commissions ouvrières. Les mots d'ordre étaient les suivants : la défense des revendications, les libertés syndicales et le droit de grève.

LA TRIBUNE DU TRAVAILLEUR ALGÉRIEN

218, Rue Lafayette - PARIS (10^e)

BOTZaris 86.50



Travail exécuté
par des ouvriers
syndiqués

Imprimerie Lensoise - Lens

Directeur de la publication :
Serge CAPPE

Commission paritaire N° 44.353